



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS, RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS. LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

UNE ÉCOLE MATERNELLE REFONDÉE

ÉDUCATION ET JUSTICE SOCIALE

LE DIAGNOSTIC

Pendant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, l'école maternelle a été abandonnée : des milliers de postes supprimés, des enseignants dénigrés par leur ministre et des élèves entassés jusqu'à 30 par classe. En 2012, seul 11 % des enfants de moins de trois ans étaient scolarisés contre 35 % en 2001.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les équipes éducatives, les 2,5 millions d'élèves scolarisés à l'école maternelle et leurs familles.

QUELS OBJECTIFS ?

► **LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS, EN PARTICULIER DANS LES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE :** les études montrent que c'est un levier pour la réussite de tous les élèves, notamment ceux issus des milieux défavorisés.

► **DE NOUVEAUX PROGRAMMES POUR L'ÉCOLE MATERNELLE :** ils organisent les enseignements en cinq domaines d'apprentissage :

- mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- explorer le monde

Chacun est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Pour la scolarisation des moins de trois ans, dès la rentrée 2012. Les nouveaux programmes, adoptés à l'unanimité au Conseil supérieur des programmes, sont entrés en vigueur à la rentrée 2015.

LE SENS DE NOTRE ACTION

Avec la loi sur la Refondation de l'école, nous avons réaffirmé l'école maternelle comme première étape essentielle à la réussite de tous les enfants. Ce temps de scolarité, même s'il n'est pas obligatoire, pose les bases de l'apprentissage à venir des élèves. La mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

QUELLE MÉTHODE ?

Une élaboration par le Conseil supérieur des programmes, présentée en juillet 2014.

Une consultation nationale, qui a largement mobilisé les personnels en septembre et en octobre 2014.

Une nouvelle saisine par la ministre du Conseil supérieur des programmes, pour qu'il fasse évoluer ses projets selon des indications détaillées, cycle par cycle et discipline par discipline.

Une présentation devant le Conseil supérieur de l'éducation pour avis.

ÉLÉMENTS CLÉS

► Entre 2012 et 2015, 25 000 nouvelles places ouvertes pour la scolarisation des moins de trois ans, avec une priorité donnée aux REP et aux REP+. 1000 postes d'enseignants ont été créés.

► La place primordiale du langage est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite.

► Il est rappelé que la pratique d'activités physiques et artistiques permet de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée.

► Les domaines « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » et « Explorer le monde » s'attachent à développer une première compréhension des nombres et des premiers outils mathématiques, de l'environnement des enfants et à susciter leur questionnement.

QUELS RÉSULTATS ?

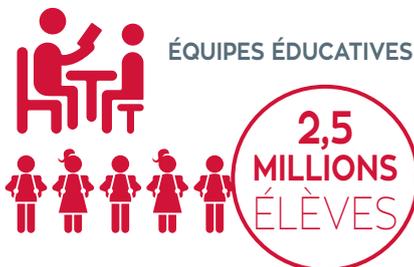
À la rentrée 2015, 93 600 enfants de 2 ans fréquentent l'école. Pour la première fois depuis 15 ans, ce chiffre est en hausse. La scolarisation des enfants de moins de trois ans atteint 22,2 % en REP+

Les nouveaux programmes permettent de mieux suivre les progrès des élèves sur l'ensemble de l'école maternelle, grâce à :

- un carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle 1,
- une synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1, qui est communiquée aux parents ou au responsable légal.

ÉDUCATION
ENFANCE
ÉMANCIPATION
JUSTICE SOCIALE

POUR QUI ?



DEPUIS ?



NOUVEAUX PROGRAMMES, ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ AU CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES



OBJECTIFS

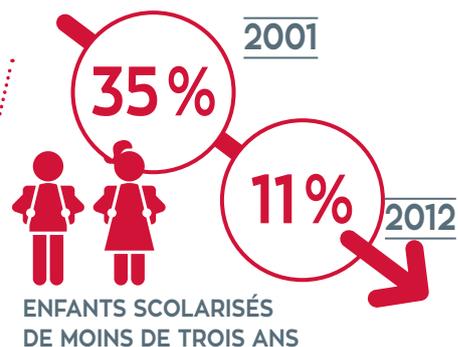
LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS, EN PARTICULIER DANS LES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE



DE NOUVEAUX PROGRAMMES POUR L'ÉCOLE MATERNELLE



LE CONSTAT



COMMENT ?

entre 2012 et 2015

25 000 NOUVELLES PLACES



OUVERTES POUR LA SCOLARISATION DES MOINS DE TROIS ANS, AVEC UNE PRIORITÉ DONNÉE AUX REP ET AUX REP+

CRÉATION
1 000 POSTES ENSEIGNANTS



RÉSULTATS

93 600 ENFANTS



RENTÉE 2015

DE 2 ANS FRÉQUENTENT L'ÉCOLE

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 15 ANS, CE CHIFFRE EST EN AUGMENTATION

22%



EN REP+